



## PROGRAMME DE FORMATION RGPD Niv 2

« Mettre en place le registre des traitements – Identifier les non-conformités – Etablir sa Roadmap »

Objectifs : La formation a pour objectif de permettre aux PME ne traitant pas de données sensibles de mettre en place les premières actions de mise en conformité au sein de leurs entreprises, et plus particulièrement de mettre en place le registre des traitements.

Public visé :

- ✓ Les Correspondants Informatique et Libertés (CIL) et Data Protection Officer (DPO)
- ✓ Les Responsables fonctionnels et/ou techniques de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)
- ✓ Les Chefs de Projets Informatiques et Utilisateurs (CPI / CPU)
- ✓ Les Directeurs et Responsables des Systèmes d'Information
- ✓ Les Directeurs et responsables commerciaux
- ✓ Les Directeurs, responsables et chargés de Marketing / Communication
- ✓ Responsables juridiques
- ✓ Dirigeants

Durée : 8 Heures sur 1 journée

Pré-requis : Cette formation nécessite d'avoir suivi la formation « Comprendre le RGPD pour les PME » et/ou une connaissance théorique des impacts et enjeux du RGPD pour les entreprises, ainsi que la prise de connaissance du modèle de traitement des données mis à disposition par la CNIL

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques  
Cas pratique  
Remise d'un support pédagogique

Evaluation : Des cas pratiques seront proposés aux stagiaires pour évaluer la bonne acquisition des connaissances dispensée en formation.



Programme détaillé :

**I. Rappel rapide : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ?**

Les obligations du RGPD pour les PME ne traitant pas de données sensibles  
Les acteurs de contrôle et du règlement  
Les dates et échéances  
Les enjeux et impacts pour l'entreprise  
Les contrôles et sanctions applicables

**II. La licéité du traitement**

Définition  
Identifier les risques de non-conformité au sein de l'entreprise  
Outils pour y remédier

**III. Le registre de traitement des données : outil indispensable de la conformité**

Définition  
Les enjeux du registre de traitement des données  
Le modèle de registre des traitements mis à disposition par la CNIL  
L'adaptation du modèle à son entreprise  
Méthodologie d'audit et de constitution de son registre des traitements  
Identification des non-conformités

**IV. Identification des chantiers de conformité / établissement de la roadmap**

Principe de proportionnalité / finalité  
Information / droits des personnes concernées  
Contrats de sous-traitance  
Sécurité  
Durée de conservation des données

**V. Retour d'expériences**

Etude de cas  
Conseils et bonnes pratiques